Nations Unies S/PRST/2011/14



Conseil de sécurité

Distr. générale
13 juillet 2011
Français
Original : anglais

Déclaration du Président du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité ayant examiné à sa 6582e séance, le 13 juillet 2011, la question intitulée « Admission de nouveaux Membres », son président a fait en son nom la déclaration suivante :

« Le Conseil de sécurité a décidé de recommander à l'Assemblée générale d'admettre la République du Soudan du Sud en qualité de Membre de l'Organisation des Nations Unies. Au nom des membres du Conseil de sécurité, je tiens à exprimer mes félicitations à la République du Soudan du Sud en cette occasion historique.

Le Conseil note avec une profonde satisfaction que la République du Soudan du Sud s'est solennellement engagée à soutenir les buts et les principes consacrés dans la Charte des Nations Unies et à accomplir les obligations que celle-ci prévoit.

Nous attendons avec intérêt le jour prochain où la République du Soudan du Sud se joindra à nous en qualité de Membre de l'Organisation et où nous pourrons travailler aux côtés de ceux qui la représenteront. »

11-41338 (F) 130711 130711

